

Messes de la semaine du 30 juin au 6 juillet 2024

| | |
|--|--|
| Samedi 29 juin : St Pierre et St Paul | 18h00 : Treffendel : Maurice DESTOC et défunts de la famille |
| Dimanche 30 juin | 11h00 : Plélan le grand : Famille LANOË-LECLAINCHE et Odette CHABOT |
| Mardi 2 juillet | 18h00 : chapelle de Beauvais à PAIMPONT |
| Mercredi 3 juillet : St Thomas | 18h00 : chapelle des Rosais à Plélan le Grand |
| Jeudi 4 juillet | 9h00 : Maxent 9h00 : Paimpont |
| Vendredi 5 juillet | 18h00 : Plélan : messe suivie de l'adoration et du Chapelet |

Dimanche 7 juillet 2024 – 14° dim. du T.O.

| | |
|---------------------------|---|
| Samedi 6 juillet | 18h00 : Saint Péran : Armand CHAPIN |
| Dimanche 7 juillet | 9h30 : Paimpont : Marine PLIHON, ses grands parents Yvonne et Michel CHESNAIS, ses arrière grands parents Marie et Yves ARZO et défunts de la famille – Patricia THOMAS et ses grands parents – Alain et Francis GUILLOTEL et leurs parents. 11h00 : Plélan le grand : Maryvonne BESNARD et toute sa famille – Joseph BARBIER et ses fils Josick et Christophe – Défunts Famille NOEL-BOUE |

Planning des équipes liturgiques

| | | | |
|------------|-------------------------|------------|-------------------------|
| Plélan 1 : | 7 juillet : 14 du T.O. | Maxent 1 : | 28 juillet : 17 du T.O. |
| Plélan 2 : | 14 juillet : 15 du T.O. | Maxent 2 : | 4 août : 18 du T.O. |
| Agapé : | 21 juillet : 16 du T.O. | Paimpont : | 11 août : 19 du T.O. |

ANNONCES

BAPTÊMES :

► Edoh BIHANNIC et Léon BAREL samedi 29 JUIN à PLELAN

BRADERIE : Il va y avoir le vide débarras du presbytère en vue des travaux. Des objets et vieux canapés qui ne servent plus depuis longtemps et qui peuvent intéresser des personnes ; le **samedi 6 Juillet** de 10h00 à 16h00.



CHORALE : répétition de chants vendredi 5 Juillet à 20h30 pour le concert du dimanche 7 Juillet.

CONCERTS :

► Dimanche 7 juillet, à 16h à l'Abbaye de Paimpont : concert de la chorale paroissiale (partage chanté) ouvert à tous.

Dimanche 30 juin à 15h30 à la Cathédrale St Pierre de Rennes – messe d'ordination sacerdotale par Mgr d'Ornellas – ordination d'Eric.

Messe dans nos chapelles :

- 2 Juillet : 18h00 à Beauvais en PAIMPONT.
- 3 Juillet : 18h00 chapelle des Rosais.
- 25 Juillet : 10h00 chapelle de Coganne.
- 26 Juillet : 18h00 (sainte Anne) chapelle des Rosais.

EHPAD de Maxent, Paimpont et "Villa St Joseph à Plélan :

La femme malade et la fille de Jaïre sont sauvées par leur grande foi.

Dans les moments douloureux de notre vie, apprenons à nous abandonner à notre foi dans les bras de Jésus. Dieu n'abandonne jamais ses brebis. Alors ne craignons pas , simplement « croyons »

L'équipe d'aumônerie



Paroisse Saint Judicaël en Brocéliande

Dimanche 30 juin 2024 : 13ème Dim du T.O.- Année B

Permanence au Presbytère

Mardi - Jeudi - Vendredi et Samedi de 10h à 12h

Merci de prendre contact à : secretariatsaintjudicael@diocese35.fr
pour toute demande d'information sur les sacrements

Presbytère 09 73 25 00 37

Père Daniel BOUÉ daniel.boue@orange.fr

Obsèques : tél : 07 67 01 26 05 ce numéro est uniquement dédié à ce service.

► **site paroisse-saint-judicael-en-broceliande**

 [instagram.com/paroisse_saint_judicael](https://www.instagram.com/paroisse_saint_judicael)

 [facebook.com/paroissesaintjudicaelenbroceliande](https://www.facebook.com/paroissesaintjudicaelenbroceliande)

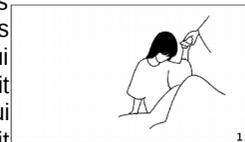
Intention de prière du Pape pour Juillet : Pour la pastorale des malades : Prions pour que le sacrement de l'onction des malades donne aux personnes qui le reçoivent, ainsi qu'à leurs proches, la force du Seigneur, et qu'il soit de plus en plus pour tous un signe visible de compassion et d'espérance.

Évangile de Jésus Christ selon Saint Marc (Mc 5, 21-43)



En ce temps-là, Jésus regagna en barque l'autre rive, et une grande foule s'assembla autour de lui. Il était au bord de la mer. Arrive un des chefs de synagogue, nommé Jaïre. Voyant Jésus, il tombe à ses pieds et le supplie instamment : « Ma fille, encore si jeune, est à la dernière extrémité. Viens lui imposer les mains pour qu'elle soit sauvée et qu'elle vive. » Jésus partit avec lui, et la foule qui le suivait était si nombreuse qu'elle l'écrasait.

Or, une femme, qui avait des pertes de sang depuis douze ans... elle avait beaucoup souffert du traitement de nombreux médecins, et elle avait dépensé tous ses biens sans avoir la moindre amélioration ; au contraire, son état avait plutôt empiré – ...cette femme donc, ayant appris ce qu'on disait de Jésus, vint par derrière dans la foule et toucha son vêtement. Elle se disait en effet : « Si je parviens à toucher seulement son vêtement, je serai sauvée. » À l'instant, l'hémorragie s'arrêta, et elle ressentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal. Aussitôt Jésus se rendit compte qu'une force était sortie de lui. Il se retourna dans la foule, et il demandait : « Qui a touché mes vêtements ? » Ses disciples lui répondirent : « Tu vois bien la foule qui t'écrase, et tu demandes : "Qui m'a touché ?" » Mais lui regardait tout autour pour voir celle qui avait fait cela. Alors la femme, saisie de crainte et toute tremblante, sachant ce qui lui était arrivé, vint se jeter à ses pieds et lui dit toute la vérité. Jésus lui dit alors : « Ma fille, ta foi t'a sauvée. Va en paix et sois guérie de ton mal. »



Comme il parlait encore, des gens arrivent de la maison de Jaïre, le chef de synagogue, pour dire à celui-ci : « Ta fille vient de mourir. À quoi bon déranger encore le Maître ? » Jésus, surpris par ces mots, dit au chef de synagogue : « Ne crains pas, crois seulement. » Il ne laissa personne l'accompagner, sauf Pierre, Jacques, et Jean, le frère de Jacques. Ils arrivent à la maison du chef de synagogue. Jésus voit l'agitation, et des gens qui pleurent et poussent de grands cris. Il entre et leur dit : « Pourquoi cette agitation et ces pleurs ? L'enfant n'est pas morte : elle dort. » Mais on se moquait de lui. Alors il met tout le monde dehors, prend avec lui le père et la mère de l'enfant, et ceux qui étaient avec lui ; puis il pénètre là où reposait l'enfant. Il saisit la main de l'enfant, et lui dit : « Talitha koum », ce qui signifie : « Jeune fille, je te le dis, lève-toi ! » Aussitôt la jeune fille se leva et se mit à marcher, elle avait en effet douze ans. Ils furent frappés d'une grande stupeur. Et Jésus leur ordonna fermement de ne le faire savoir à personne, puis il leur dit de la faire manger. *Acclamons la Parole de Dieu.*